



## SOMMAIRE

★

- La relance européenne de Bonn (juillet 1961)
- **GIORGIO DEL VECCHIO :**  
**Problèmes non résolus des organisations internationales**
- Le discours du président Kennedy (27 juillet 1961)
- « Un dernier regard » de **Silviu Craciunas...**  
**...A propos d'un monde que nous connaissons mal**
- **Les travaux de la F.A.O.**  
etc . . .

## LA PAROLE DU PRESIDENT KENNEDY

Peu de photos sont peut-être aussi frappantes que celle qui a été publiée le 27 juillet par divers quotidiens au lendemain du discours prononcé à Washington par le président Kennedy et qui illustre si bien la pensée du monde occidental, en particulier à propos de Berlin: cette photo montre quatre jeunes ouvriers berlinois assis dans un chantier, tenant chacun un journal dont nous voyons clairement le titre « Kennedy etc... » et profondément absorbés dans une lecture qui paraît les combler de jubilation si l'on en juge par le sourire identique qui leur fait carrément entrouvrir les lèvres.

En fait d'éloquence, notre monde occidental est bon connaisseur. Et il faut dire que depuis des années le mot « discours » appelait invariablement chez nous l'épithète « ennuyeux » pour dire la chose poliment. Quand il s'agissait du discours d'un chef de gouvernement il fallait néanmoins lui prêter attention et les commentateurs politiques s'évertuaient à lire entre les lignes verbeuses pour dégager des intentions exprimées tantôt avec trop de violence, tantôt avec trop de faiblesse, et pour interpréter une pensée embryonnaire qui commençait à se chercher au moment où elle était formulée.

Avec le président Kennedy rien de tel: les mots qu'il dit ne sont pas de simples mots, mais une pensée organisée où palpète le courage tranquille de la certitude spirituelle.

La certitude de raisonner juste qui le pousse à parler non pour effrayer ou pour persuader par la ruse; mais pour dire aux hommes: voilà ce que vous pensez avec moi et voilà par conséquent ce que nous devons faire.

A. Gini

# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

Président: Robert Schuman.

Vice-Président: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-S. RETINGER

Trésorier: Baron BOEL.

Sécrétaire général: Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

Président: Robert Schuman

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Han FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randolfo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSER, Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Ernst von SCHENCK, Carl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président . . . . . Georges BOHL

## COMITE' D'ACTION

Président . . . . . André FRANCOIS-PONCET

## COMMISSIONS

Commission Économique et Soeciale . . . . . Herman ABS  
 Commission pour la Jeunesse . . . . . Robert SCHUMAN  
 Commission Culturelle . . . . . Salvador de MADARIAGA

## MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Économique . . . . . Baron BOEL  
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . . Roger MOTZ  
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe . . . . . André PHILIP  
 Nouvelles Équipes Internationales . . . . . Auguste De SCHRIJVER  
 Union Européenne des Fédéralistes . . . . . Enzo Giacchero  
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . . Henri BRUGMANS

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

Association Européenne des Enseignants

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . . Denis de ROUGEMONT  
 Directeur  
 Collège d'Europe (Bruges) . . . . . H. BRUGMANS, Recteur  
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . . Étienne de la VALLEE-

## ORGANISATION ADHERENTE

Conseil des Communes d'Europe . . . . . Jean BARETH

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

## SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général . . . . . André PHILIP  
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI  
 Secrétaire Général . . . . . Philippe DESHORMES  
 Siège: 44 rue Belliard . Bruxelles, 4 - Tél. 13.45.75

LES CONSELS NATIONAUX: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

## LA DÉCLARATION DE BONN

# UNE RÉALITÉ QUI SE PRÉCISE: L'UNION POLITIQUE DE L'EUROPE

*Une déclaration signée par les chefs de gouvernement de l'Europe des Six demande l'élaboration d'un schéma de constitution européenne. L'Italie est chargée de la création de la première Université Commune à Florence*

Un pas considérable a été fait à la mi-juillet, à Bad-Godesberg, pour la construction de l'Europe unie. Le Président de la République Française et les chefs de gouvernement de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, de Luxembourg et de Hollande, ont signé le 18 juillet une déclaration commune qui, tout comme la Déclaration de Messine pour le Marché Commun, devrait marquer la naissance d'une collaboration politique visant à l'unification européenne. La déclaration prévoit en effet que la Commission des Six créée à Paris en février dernier continuera ses travaux pour proposer le plus vite possible un schéma de Constitution Européenne.

La prochaine réunion des « Six chefs d'Etat ou de Gouvernement » se tiendra à Rome, à une date qui n'a pas encore été fixée mais qui ne devrait pas être très éloignée et à cette occasion les six Pays devraient être en mesure d'examiner un premier projet de traité politique pour l'union européenne.

Dans le domaine culturel un résultat concret de grande im-

portance a été atteint: l'Italie a été chargée officiellement de créer à Florence la première Université européenne.

◆ ◆ ◆

La relance européenne qui s'est ainsi produite de façon assez inattendue, et en tout cas avec un succès que les plus optimistes n'avaient pas prévu, car l'entente a été unanime et les débats menés avec cohérence, a été favorisée par divers facteurs extérieurs. Au nombre de ces impulsions vient en premier lieu la menace soviétique à propos de Berlin; les difficultés où se débat la France, en particulier en Tunisie ont eu aussi leur poids; puis il y a la sensation de plus en plus précise que la Grande Bretagne commence à sortir de son isolement pour s'orienter vers une politique d'entente européenne; enfin nul ne perd de vue la menace que représenterait une Allemagne qui ne serait pas rattachée par les liens les plus solides à une politique européenne commune. Auprès de ces facteurs tangibles, existe aussi, sans nul doute, un sentiment impondérable et de plus en plus diffus qu'on peut appeler la

naissance de la conscience européenne et qui incite les hommes politiques du continent à concevoir et à proposer des solutions communes d'autant plus volontiers qu'ils se sentent soutenus par une opinion publique toujours mieux prête à les suivre.

## LA « CONSTITUTION EUROPÉENNE »

Les propositions italiennes, audacieuses, concrètes, ont obtenu pleine satisfaction à l'exception de celle qui prévoyait l'établissement de délais déterminés pour les discussions communes. Toutefois le Président De Gaulle a secondé M. Fanfani lorsque, conformément à la suggestion de celui-ci, il a osé parler le premier de « Constitution Européenne ». Personne encore n'avait employé cette expression que d'on jugeait jusqu'ici prématurée. Et si l'on a repoussé la proposition tendant à la création d'un « Secrétariat Permanent » des Six, dans la crainte que cet organe ne se montre inopérant s'il était prêt avant que les traités qu'il sera chargé de faire respecter ne soient prêts, on n'en a pas moins, pratiquement, obtenu le même ré-

sultat en chargeant la Commission de préparer le schéma de constitution européenne et en lui donnant un caractère à peu près permanent.

### ENGAGEMENTS OFFICIELS

S'étant engagés pour la première fois à l'unanimité et officiellement à promouvoir sur tous les fronts l'unification européenne; ayant exprimé nettement l'opinion que seule une Europe unie peut affronter l'éventualité d'une menace sur le front oriental et qu'elle doit en tout cas mener une politique commune d'alliance avec les Etats-Unis; constaté que la mobilisation des ressources économiques doit continuer et ne pourra progresser que si elle est soutenue par des délibérations prises à l'échelon politique, les chefs de gouvernement des Six ont décidé que les circonstances justifiaient la consécration institutionnelle de l'unification européenne; de tenir à intervalles réguliers des réunions des six chefs d'Etat ou de gouvernement selon des dispositions pratiques qui dépendent à leur tour de la Commission préparatoire à caractère presque permanent et qui joue pratiquement le rôle de « Secrétariat des Six ». Enfin ils ont décidé de renforcer l'Assemblée Parlementaire Européenne afin qu'elle devienne un organisme susceptible d'exprimer et de respecter la volonté des peuples associés et de donner une contribution effective à l'unification.

La future institution européenne prendra place aux côtés de la C.E.C.A., de l'Euratom et du MEC. Les organes exécutifs de ces trois institutions pourront participer aux discussions futures des « Six » de la petite Europe dans la mesure où seront traités les problèmes qui les intéressent.

La réunion de Bad-Godesberg s'est prolongée plus longtemps qu'il n'avait été prévu. L'ordre du jour avait été totalement épuisé. Les « Six » parlèrent aussi des rapports de l'Europe avec l'Afrique et l'Amérique latine et de l'aide qu'elle pourrait leur apporter.

## Le Communiqué

Voici le texte du communiqué officiel publié par les « Six » au sujet de leur déclaration commune sur la coopération politique:

« Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la république fédérale d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg, ainsi que le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, désireux d'affirmer les valeurs spirituelles et les traditions politiques qui forment leur patrimoine commun, unis dans la conscience des grandes tâches que l'Europe est appelée à remplir au sein de la communauté des peuples libres pour sauvegarder la liberté et la paix dans le monde, soucieux de renforcer les liens politiques, économiques, sociaux et culturels qui existent entre leurs peuples, notamment dans le cadre des communautés européennes, et d'avancer vers l'union de l'Europe.

« Convaincus que seule une Europe unie, alliée aux Etats-Unis d'Amerique et à d'autres peuples libres, est en mesure de faire face aux dangers qui menacent l'existence de l'Europe et celle de tout le monde libre, et qu'il importe de réunir les énergies, les capacités et les moyens de tous ceux pour lesquels la liberté est un bien inaliénable, résolus à développer leur coopération politique en vue de l'union de l'Europe et à poursuivre en même temps l'oeuvre déjà entreprise dans les communautés européennes.

« Souhaitant l'adhésion aux communautés européennes d'autres Etats européens, prêts à assumer dans tous les domaines les mêmes responsabilités et les mêmes obligations, ont décidé:

1) De donner forme à la volonté d'union politique, déjà implicite dans les traités qui ont institué les communautés européennes, d'organiser à cette fin leur coopération, d'en prévoir le développement, de lui assurer la régularité qui créera progressivement les conditions d'une politique commune et permettra finalement de consacrer l'oeuvre entreprise dans les institutions.

2) De tenir, à intervalles réguliers, des réunions qui auront pour objet de confronter leurs vues, de concerter leurs politiques et de parvenir à des positions communes afin de favoriser l'union politique de l'Europe, renforçant ainsi l'alliance atlantique. Les dispositions pratiques nécessaires seront prises pour préparer ces réunions. D'autre part, la poursuite d'une collaboration active entre les ministres des Affaires étrangères contribuera à la continuité de l'action entreprise en commun. La coopération des « Six » doit dépasser le cadre politique proprement dit, elle s'étendra, en particulier, au domaine de l'enseignement, de la culture et de la recherche, ou elle sera assurée par des réunions périodiques des ministres intéressés.

3) De charger leur commission de leur présenter des propositions sur les moyens qui permettraient de donner aussitôt que possible un caractère statutaire à l'union de leurs peuples.

« Les chefs d'Etat ou le gouvernement ont la conviction qu'en organisant ainsi leur coopération, ils favoriseront, par là même, l'exécution des traités de Paris et de Rome. Ils estiment également que leur coopération facilitera les réformes qui, dans l'intérêt d'une plus grande efficacité des communautés, apparaîtraient opportunes.

« A cet effet, ils ont décidé:

a) De faire mettre à l'étude les divers points de la résolution de l'Assemblée parlementaire européenne du 29 juin 1961, relative à la coopération politique entre les Etats membres des communautés européennes.

b) D'associer davantage l'opinion publique à l'effort entrepris en invitant l'Assemblée parlementaire européenne à étendre aux domaines nouveaux, avec la collaboration des gouvernements, le champ de ses délibérations ».

GIORGIO DEL VECCHIO

# PROBLÈMES NON RÉSOLUS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le droit international, personne ne l'ignore, est un droit « en formation », ou (comme on l'a dit aussi), « ein werdendes Recht ». Bien des problèmes, même simples en apparence (par ex. les limites de la mer territoriale), attendent encore une solution définitive. Mais il y a aussi des problèmes beaucoup plus graves, relatifs aux organisations internationales, qui n'ont été résolus que partiellement et imparfaitement. Leur solution appartient peut-être plus à l'avenir qu'au présent. Mais il importe que ces problèmes soient au moins proposés et formulés clairement dans leurs termes exacts; car, comme on l'a déjà fait observer, un problème bien posé est à moitié résolu.

C'est à quoi tendent ces brèves considérations qui ont donc, pour ainsi dire, un but propédeutique et ne prétendent pas indiquer de solutions définitives.

Nous pouvons regarder comme acquis deux grands faits caractéristiques de l'époque moderne: en premier lieu la formation de vastes organismes internationaux qui devraient comprendre virtuellement tous les Etats du monde, et qui en comprennent en réalité une grande partie; en outre la cessation de nombreuses dominations coloniales et, en corollaire, la naissance de nouveaux Etats qui ont acquis leur indépendance et sont venus faire partie de ces organismes.

Tout ceci serait assez simple si tous les Etats, anciens et nouveaux, avaient les mêmes caractères et s'il n'y avait pas, au contraire, de sérieuses différences dans leurs constitutions et leur degré de civilisation. On avait déjà remarqué cette disparité dès l'origine des grands organismes internationaux (Société des Nations et Organisation des Nations Unies); et l'on ne tarda pas à se rendre compte que le fonctionnement de ces institutions était en réalité fortement handicapé et parfois même paralysé, du fait de l'hétérogénéité de leurs membres.

L'équiparation absolue de tous les Etats semble correspondre dans l'abstrait à un principe de justice, de même que, dans l'organisation intérieure, la concession du suffrage, sans distinction, à tous les citoyens, en dépit des différences existant entre eux. Mais dans les deux cas on peut légitimement se de-

mander si, tout en admettant et en tenant pour acquis le principe d'une égalité fondamentale, il ne serait pas possible d'établir un système qui tienne compte des diverses conditions de ceux qui appartiennent à un même organisme social et politique. Et ceci non pour constituer des privilèges arbitraires, ni pour favoriser certains aux dépens d'autres, mais pour des raisons purement objectives, selon des critères de large envergure, en tenant compte de la capacité effective de contribuer à la vie de l'organisme pour l'unique fin du bien commun.

Pour ce qui concerne l'organisation intérieure, dans un récent essai j'ai proposé un système selon lequel les 40% des représentants devraient être élus par les individus (de n'importe quel âge) en possession d'un certain degré d'instruction; tandis que les 20% devraient être élus par les individus n'ayant pas encore atteint l'âge de la maturité, et les 40% par ceux qui l'ont atteinte, détraction faite, bien entendu, de ceux qui sont compris dans la première catégorie. Ces chiffres n'ont toutefois qu'une valeur indicative et pourraient être opportunément modifiés; ils ne servent qu'à clarifier le concept selon lequel il faudrait, à mon avis, donner plus de poids aux éléments les plus cultivés et les plus riches d'expérience dans la masse des membres d'un Etat. Les élus jouiraient en tout cas de la même autorité et l'on ne ferait aucune différence entre eux dans les assemblées législatives, qui seraient donc parfaitement homogènes. Dans le cas où ce système serait adopté on pourrait à mon avis abaisser la limite d'âge en accordant le droit électoral à tous ceux qui ont atteint 18 ans; en maintenant par conséquent, et même en étendant le principe de l'universalité du suffrage.

Ce n'est que pour une raison d'analogie que j'ai fait allusion ici à cette proposition qui ne regarde pas directement le sujet du présent exposé. Je tiens du reste à déclarer que cette proposition m'a été suggérée du fait qu'il existe dans certains pays un grand nombre d'illettrés; et que dans ces mêmes pays et peut-être dans d'autres, la formation de vastes groupes, composés en grande partie d'individus incultes ou dépourvus de maturité intellectuelle, et sujets par conséquent à devenir la proie de pas-

sions incohérentes et dérégées, constitue un danger et une menace pour la paix de la vie civile et pour la liberté elle-même. Là où ces conditions n'existent pas et où ce danger ne se manifeste pas, la réforme que j'ai esquissée ne paraîtra évidemment pas nécessaire.

Si (pour en revenir à notre sujet) nous considérons les rapports internationaux, et en particulier l'Organisation des Nations Unies, nous voyons que se sont manifestés en son sein deux principes opposés et contradictoires: d'un côté, la suprématie accordée à cinq Etats (autrement dit les « original members »), dont chacun a la faculté d'empêcher la délibération des autres pour toutes les matières les plus importantes y compris l'admission de nouveaux membres; d'un autre côté l'affirmation de l'égalité entre tous les Etats, à l'exclusion de ceux qui jouissent de ce privilège. Mais cette contradiction évidente n'est pas le seul défaut de l'Organisation des Nations Unies. Selon la Charte ou le Statut de celle-ci, son but essentiel est d'assurer le respect des droits humains fondamentaux, de la dignité et de la valeur de la personne humaine, et de l'égalité des droits des hommes et des femmes. Tous les membres de l'Organisation sont obligés de s'astreindre au respect de ces principes; lesquels, logiquement, devraient être respectés avant tout dans les constitutions intérieures des divers Etats, l'adhésion à cette institution ne représentant, dans le cas contraire, qu'une fiction. Mais on ne sait que trop, malheureusement, que même quelqu'un des « original members » ne reconnaît pas le moins du monde l'égalité du droit à la liberté de tous ses membres et qu'il se soucie moins encore de la respecter dans les rapports internationaux. Il est tout aussi notoire que, surtout ces derniers temps, ont été admis à faire partie de l'Organisation bien des Etats entièrement dépourvus de normes constitutionnelles conformes à ces mêmes principes. On a ainsi obtenu une augmentation sensible des membres de l'Organisation en diminuant, par contre sa capacité effective d'atteindre les buts qu'elle s'est fixée. De plus en plus évidente s'est manifestée cette très grave anomalie par effet de laquelle certains des Etats les plus civilisés et les plus importants du monde furent placés en condition d'infériorité permanente par rapport aux cinq privilégiés; tandis que cette infériorité est devenue, en fait, encore plus grave et plus injuste à la suite de la prévalence numérique accordée dans une mesure de plus en plus large à des Etats à peine sortis de la barbarie.

Le principe hautement proclamé de l'égalité des droits de toutes les nations (« equal rights of nations large and small »), déjà ouvertement violé par la prépondérance accordée aux Etats vainqueurs, ou présumés tels, de la seconde guerre mondiale (en vérité nous ignorons dans

quelle mesure la Chine, tout en ayant participé à la Conférence de San Francisco, a réellement contribué à cette victoire), a été en outre appliqué de façon mécanique et irrationnelle, en parifiant les Etats respectueux des droits humains fondamentaux et ceux qui ignorent jusqu'aux plus élémentaires garanties de ces droits. Et comme il n'est pas du tout exclu que quelqu'un des Etats privilégiés s'accorde avec ceux de la seconde catégorie, il faut en conclure que la cause de la civilisation non seulement, mais encore celle de la liberté humaine est maintenant mise en danger précisément par les défauts de cette Organisation qui devrait en être le plus valide défenseur.

Il serait par trop ingénu de croire que les imperfections de l'Organisation des Nations Unies, aussi graves et évidentes qu'elles soient, puissent être facilement corrigées. Non seulement le dessin d'une réforme radicale serait maintenant à coup sûr repoussé, mais n'importe quelle proposition d'amendement se heurterait à des oppositions aujourd'hui probablement insurmontables. Ceci ne nous dispense cependant pas d'étudier ce problème, duquel personne ne voudra nier la grande importance, pour l'acheminer autant que possible vers une juste solution quand, dans un avenir plus ou moins éloigné, celle-ci sera considérée comme réalisable.

Selon un postulat de la philosophie qui correspond aux directives du Christianisme, tous les Etats doivent constituer une Société — la *societas humani generis* — car un est l'esprit, et une est la loi fondamentale de la raison humaine. C'est pourquoi on a eu raison de dire que « totus orbis aliquo modo est una respublica ». L'adhésion à cette Société universelle doit par conséquent être conçue comme un acte obligatoire, et non facultatif, tel qu'il est considéré par la Charte des Nations Unies. Et l'adhésion implique logiquement l'obligation d'obtempérer aux principes d'humanité et de justice qui informent la Société même, selon sa propre nature, et qui doivent informer également la législation de chaque Etat.

Bien que ces principes aient été formulés à plusieurs reprises, soit dans des ouvrages philosophiques, soit dans des documents pontificaux, soit dans les Actes de l'Organisation des Nations Unies (notamment dans la « Déclaration universelle des droits de l'homme », approuvée le 10 décembre 1948), il est indéniable comme nous l'avons remarqué plus haut, qu'ils ont été transgressés dans la structure même de l'Organisation, laquelle a négligé en outre d'en exiger l'observance quand il s'est agi de décider de l'admission de nouveaux membres.

Il est bien vrai, en un certain sens, qu'une Société accomplie des Etats devrait englober et accueillir, en raison de l'universalité qui lui



Pastorale (Roumanie)

est propre, tous les Etats existants (soit sur leur demande, soit également *ex officio*); mais cela ne signifie pas qu'il faille attribuer à tous les membres des fonctions et des pouvoirs égaux. Un choix rigoureux devrait être fait pour distinguer entre les Etats «de droit» ou mieux «de justice» (à savoir ceux qui garantissent à tous les droits fondamentaux de liberté), et les Etats despotiques (appelés aussi «de police»). A ces derniers on pourrait tout au plus permettre d'assister aux travaux des premiers quand ce ne serait que pour en tirer un enseignement; mais non de participer aux délibérations et aux votes tant qu'ils n'auraient pas modifié leurs constitutions dans le sens susdit.

De cette façon seulement la Société des Etats pourrait jouer un rôle vraiment efficace, conformément à ses fins, et devenir vraiment le palladium des idéaux humains les plus sacrés.

Cependant le problème ne serait pas entièrement résolu par là même et bien des points resteraient encore à définir. Une difficulté non des moindres et sur laquelle j'ai déjà cherché à attirer l'attention consiste en ceci: que d'un côté chaque Etat légitime a le droit d'être reconnu au même rang que les autres, c'est-à-dire (selon la formule benthamienne) de «compter pour un»; d'un autre côté, la personnalité de tout individu étant, aussi, juridiquement, égale à celle des autres, un Etat comptant de nombreux millions de citoyens devrait peser, dans les délibérations communes, bien plus qu'un autre qui en compte infiniment moins. Il ne me semble pas que cet aspect du problè-

me ait été jusqu'ici suffisamment envisagé. ni que les méthodes adoptées par l'Organisation des Nations Unies (en particulier avec l'élection temporaire de quelques membres «non permanents» auprès des «permanents» au Conseil de Sécurité) suffise à concilier de façon organique et rationnelle ces exigences opposées. A simple titre indicatif, et sans exclure qu'on puisse trouver une meilleure solution, j'oserais proposer, qu'au moins pour les délibérations de plus grande importance, on demande une double approbation, à savoir de la majorité des Etats et de la majorité des populations qu'ils représentent. Ceci, bien entendu, tout en continuant à respecter le principe qu'à ces deux votes ne seraient admis que les Etats légitimes ou de justice.

Les objections qui, en raison d'intérêts et d'idéologies politiques divergentes s'opposeraient à n'importe quelle réforme de l'Organisation des Nations Unies pourraient être surmontées, il faut l'espérer, grâce à l'œuvre même de l'Organisation; dans le cas contraire, on ne pourrait pas exclure la naissance d'un nouvel organisme international fondé sur des bases plus rationnelles. Personne ne peut faire de prévisions sûres à ce propos.

Quoi qu'il en soit, la cause de la liberté et de la civilisation humaine devra être défendue à tout prix.

GIORGIO DEL VECCHIO

Professeur Emeritus à l'Université de Rome

\* - Cet article fera partie d'un volume en l'honneur du professeur Rudolf Laun, qui lui sera offert à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

## Le discours du Président Kennedy

# POUR LA DEFENSE DU MONDE LIBRE

Voici les principaux extraits du discours prononcé  
par le président Kennedy à Washington

« Je voudrais ce soir vous parler franchement des premières mesures que nous allons prendre. Ces mesures exigeront des sacrifices de la part de nombreux citoyens. D'autres seront nécessaires dans l'avenir. Elles exigeront, de la part de nous tous, du courage et de la persévérance durant de nombreuses années.

« Mais si nous et nos alliés, nous poursuivons notre but dans la force et l'unité — avec une calme résolution et des nerfs solides — en modérant nos paroles aussi bien que nos armes, j'ai bon espoir que l'on maintiendra à la fois la paix et la liberté.

### La menace immédiate est à Berlin-ouest

« La menace immédiate pour les hommes libres se trouve à Berlin-Ouest. Mais cet avantage isolé ne constitue pas un problème isolé.

« La menace est mondiale.

« Berlin ne fait pas partie de l'Allemagne orientale, mais est un territoire séparé sous le contrôle des puissances alliées. Ainsi, nos droits sont clairs et fermement enracinés.

« Mais, outre ces droits, il y a notre engagement de soutenir — et de défendre, si besoin est — la possibilité, pour plus de deux millions de personnes, de déterminer leur avenir et de choisir leur genre de vie.

« Ainsi, notre présence à Berlin-Ouest et notre accès à cette ville, ne peuvent être supprimés par aucun acte du gouvernement soviétique. Le bouclier de l'O.T.A.N. a été, depuis longtemps, étendu pour couvrir Berlin-Ouest et nous avons donné notre parole qu'une attaque dans cette ville serait considérée comme une attaque contre tous.

« Berlin-Ouest est tout cela.

Mais surtout il est devenu maintenant — comme jamais auparavant — le haut lieu d'épreuve du courage et de la volonté de l'Occident, un point focal où nos engagements solennels et les ambitions soviétiques se heurtent maintenant en une confrontation fondamentale.

### Nous ne désirons pas nous battre, mais nous avons déjà combattu

« Il (le peuple de Berlin) est autant en sécurité que le reste d'entre nous, car nous ne pouvons séparer sa sécurité de la nôtre.

« J'ai entendu dire que Berlin-Ouest est militairement intenable. Bastogne aussi. Stalingrad aussi, en fait. Tout endroit dangereux est tenable si des hommes courageux sont décidés à ce qu'il le soit.

« Nous ne désirons pas nous battre. Mais nous avons déjà combattu.

« Nous ne pouvons pas, et nous ne voulons pas, permettre aux communistes de nous chasser de Berlin, que ce soit progressivement ou par la force. Car le respect de nos engagements à l'égard de cette ville est essentiel pour le moral et la sécurité de l'Allemagne occidentale, pour l'unité de l'Europe occidentale, et pour la confiance de tout le monde libre.

« La puissance de l'alliance dont dépend notre sécurité dépend à son tour de la mesure dans laquelle nous serons prêts à remplir ces engagements.

« Aussi longtemps que les communistes persistent à affirmer qu'ils se préparent à mettre fin unilatéralement à nos droits à Berlin-Ouest et à nos engagements envers sa population, nous devons être prêts à défendre ces droits et ces

engagements. Nous serons, à tout moment, prêts à discuter, si discuter peut aider à quelque chose. Mais nous devons également être prêts à résister par la force, si la force est employée. L'une ou l'autre formule, seule, échouerait. Ensemble, elles peuvent servir la cause de la paix et de la liberté. focal où nos engagements solennels et les ambitions soviétiques se heurtent maintenant en une confrontation fondamentale.

Les nouveaux préparatifs que nous devons faire pour défendre la paix font partie de notre potentiel qui est en cours depuis le mois de janvier. Ils répondent à ce qui nous est nécessaire pour faire face à une menace mondiale, sur une base qui va bien au delà de l'actuelle crise de Berlin. Notre objectif premier n'est ni la propagande ni la provocation, mais la préparation.

« Ainsi, dans les jours et les mois à venir, je n'hésiterai pas à demander au Congrès de nouvelles mesures, ou à exercer les pouvoirs exécutifs que je possède, pour répondre à cette menace à la paix.

« Tout ce qui est essentiel à assurer la liberté sera fait; et si cela devait nécessiter un plus grand nombre d'hommes, d'impôts, de contrôles, ou d'autres pouvoirs nouveaux, je n'hésiterais pas à les demander.»

### Des chiffres....

« Mille huit cents millions de dollars environ — la moitié à peu près de la somme totale — sont nécessaires, a dit le président, pour nous procurer des armes non nucléaires, des munitions et de l'équipement.

« Des efforts comparables en vue de la défense commune font actuellement l'objet de discussions avec nos alliés de

l'O.T.A.N., ajoute le président. Leurs engagements et leurs intérêts sont en effet aussi précis que les nôtres ».

«...L'adjonction de 207 millions de dollars pour la défense passive porte le total de nos requêtes budgétaires pour la défense à 3.454 milliards de dollars, soit un total de 47.500 milliards de dollars pour l'année. Cela constitue un accroissement du budget de la défense de 6 milliards de dollars depuis janvier, et a provoqué, selon les estimations officielles, un déficit budgétaire de plus de 5 milliards de dollars. Le secrétaire au Trésor et d'autres conseillers économiques m'assurent cependant que notre économie est en mesure de supporter cette nouvelle exigence.

### La liberté de Berlin ne peut être négociée

«Mais je dois souligner, une fois de plus que le choix n'est pas seulement entre la résistance et la retraite, entre l'holocauste atomique et la reddition...

«En tant que signataires de la charte de l'O.N.U., nous serons toujours prêts à discuter des problèmes internationaux avec tous les pays, quels qu'ils soient, qui sont décidés à parler — et à écouter — raisonnablement. S'ils recherchent une sincère compréhension — et non pas des abandons de nos droits — nous les rencontrerons.

«Nous avons déjà fait savoir que nous étions prêts à éliminer tout facteur d'irritation existant à Berlin-Ouest, mais la liberté de cette ville ne peut être négociée. Nous ne pouvons négocier avec ceux qui déclarent: «Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à vous peut se négocier».

«Mais nous sommes prêts à examiner tout accord ou tout traité concernant l'Allemagne, qui soit compatible avec le maintien de la paix et de la liberté et avec les légitimes intérêts de tous les pays pour leur sécurité.

«Nous sommes conscients des inquiétudes historiques de l'Union soviétique quant à sa sécurité en Europe centrale et

orientale après une série d'invasions destructrices, et nous pensons que des arrangements pourraient être mis au point, qui contribueraient à apaiser ces inquiétudes et permettraient tant à la sécurité qu'à la liberté d'exister dans cette région troublée.

«Car ce n'est pas la liberté de Berlin-Ouest qui est «anormale» aujourd'hui en Allemagne, mais la situation tout entière existant dans ce pays divisé.

«Le monde n'est pas abusé par les efforts communistes pour qualifier Berlin de foyer de guerre. La paix règne aujourd'hui à Berlin. La source de trouble et de tension dans le monde est aujourd'hui Moscou, et non Berlin. Et si une guerre commence, elle aura commencé à Moscou, et non à Berlin.

«Car le choix de la paix au de la guerre dépend en grande partie d'eux, et non de nous: ce sont les Soviétiques qui ont déclenché cette crise.

«En bref, si nous sommes prêts à défendre nos intérêts, nous serons également prêts à rechercher la paix par des entretiens préparatoires paisibles, par des réunions officielles ou officieuses.

«Si de nouvelles menaces à Berlin ou ailleurs devaient nous amener à affaiblir notre nouveau programme d'assistance aux nations en cours de développement, qui sont également soumises à une forte pression, on a suspendre nos efforts en faveur d'un désarmement réaliste, ou à interrompre ou ralentir notre effort économique — alors ces menaces constitueraient la manoeuvre la plus réussie et la moins coûteuse de l'histoire communiste.

«Nous, Occidentaux, devons travailler ensemble à la construction de notre potentiel militaire. Nous devons nous consulter les uns les autres plus étroitement que jamais. Nous devons élaborer ensemble nos

propositions de paix, et travailler ensemble lorsqu'elles seront amenées à la table de conférence. Et, ensemble, nous devons partager les charges et les risques de cet effort.

«Aujourd'hui, la frontière menacée de la liberté passe dans un Berlin divisé. Nous voulons qu'elle demeure une frontière de la paix.

### Nous cherchons la paix mais nous ne nous rendrons pas

«Les mesures dont je vous ai fait part ce soir ont pour but d'éviter cette guerre. Pour tout résumer: nous cherchons la paix, mais nous ne nous rendrons pas ».

\* \* \*

*Et voici, résumées de façon concrète, les mesures que le président Kennedy demandera au Congrès de prendre:*

1) Vote de crédits supplémentaires de 3.247.000.000 de dollars;

2) Accroissement des effectifs totaux de l'armée de 887.000 à environ un million d'hommes;

3) Augmentation des effectifs de la marine de 29.000 hommes et de ceux de l'armée de l'air de 63.000 hommes;

4) Doublement ou triplement des contingents de conscrits; rappel d'un certain nombre d'unités de réserves et de certains réservistes et prolongation de leur période d'activité;

5) Rappel d'escadres de transports aériens et d'escadres tactiques de la garde nationale afin de donner au pays les moyens de défense et de création de ponts aériens dont il peut avoir besoin, remise éventuelle en activité d'autres forces de réserve;

6) Maintien ou remise en service de nombreux avions, parmi lesquels des bombardiers à réaction B-47, et les navires qui devaient être démobilisés ou avaient déjà été « mis en cocon ».

## “UN DERNIER REGARD” DE SILVIU CRACIUNAS

# A PROPOS D'UN MONDE QU

J'attendais la décision de mes juges. J'avais dans la bouche un goût salé de sang et j'osais à peine effleurer le sol lorsque je déplaçais mes pieds pour les soulager.

— Certaine des vos déclarations paraissent exactes, me dit le Président. Les autres, en revanche, sont une grossière déformation des faits. Nous vous ordonnons de répondre franchement, dans les trois minutes, aux deux premières questions que nous allons vous poser. Premièrement: quels sont les motifs qui ont déterminé votre retour en Roumanie? Deuxièmement: quelle Puissance étrangère?... Si

### Comme un “galant homme” . . .

— Vous êtes décidé à répondre sincèrement à chacune des deux questions? me demanda le Président incrédule. Il est inutile de résister — vous vous en rendez compte, n'est-ce pas? Vous ne pouvez pas nous échapper et nous savons tout ce que vous avez fait. Tout ce que nous demandons, c'est que vous reconnaissez les faits sincèrement, franchement, comme un galant homme.

Je tremblais de tous mes membres. Mais le fait qu'il ait employé le mot « galant homme », me ramena à la réalité. Qu'un homme assis à une table derrière un projecteur puisse en faire usage pour s'adresser à un autre effondré sans forces contre un mur, enchaîné et sanguinolent, me donna la force de décider que je pouvais encore supporter la torture. Dans un ultime effort, je rassemblai mes forces et répétais presque mot pour mot ce que j'avais dit précédemment: il n'y avait pas de Puissance étrangère derrière moi... Je n'avais pas dit plus de quatre mots en réponse à la question sur mes « motifs » que les lumières s'éteignirent. Dans

vous ne vous décidez pas à répondre tout de suite, nous allons être obligés de reprendre le traitement.

L'ultimatum expira au dernier battement du métronome. Quelques minutes après j'étais une fois de plus suspendu à la barre de fer. Quand des coups, encore plus sauvages qu'auparavant, se remirent à pleuvoir sur la chair à vif de mes talons, je hurlai sous l'effet de la douleur inhumaine: « Je vais avouer! Je vais avouer! ». Ravis, les gardiens me décrochèrent et me traînèrent dans la salle d'audience.

le noir les gardiens se jetèrent sur moi, me remirent le masque et me traînèrent à nouveau dans la chambre de torture. Une cruelle flagellation s'ensuivit. J'eus beau crier: « Je vais tout dire! Je vais tout dire! » les coups ne cessèrent que lorsque j'eus perdu connaissance. Je m'évanouis pour une seconde fois encore au cours de cette séance et ne revins plus à moi dans cette pièce-là.

Cette fois-ci, ils ne me donnèrent pas mon masque mais ouvrirent grand la porte et entrèrent dans la cellule. Ils

### . . . Courir à quatre pattes . . .

étaient quatre. Ils portaient de longues capes noires et des cagoules sur la figure. Ils me mirent les menottes, le masque et nous nous mîmes en route. Après une marche le long de couloirs souterrains qui paraissaient n'avoir pas de fin, nous fîmes halte. Ils m'enlevèrent le masque et je vis que j'étais devant un mur. Il bouchait un corridor d'environ deux mètres cinquante de large et un cadre de

Il est clair que l'Occident démocratique en guerre contre le communisme en vraie démocratie la liberté règne, et sur pied d'égalité: en tant que parti adverse à « liquider ».

La question devient plus épineuse jusqu'à quel point la démocratie — liberté et de la personne humaine — ces principes, les partis qui les violent

Nous n'aborderons pas ici ce problème s'il prête à de longs et subtils développés, il présente un aspect sous lequel simple bon sens: pourquoi l'Occident des méthodes utilisées par un parti qui cache ou de travestir les délits qu'il

Nous aimerions, par exemple, que il est bien d'autres, dont il est sup dernier regard » (édit: française) « T. soit imprimé aux frais des gouvernements dans les universités, les usines, le l'humanité heureux? et policée ne croit atrocités de la barbarie. Pour les occ parmi les gangsters ou dans l'imagin Quinze ans à peine ont passé depuis donc se souvient des camps de la mort auprès desquels les sacrifices humains des rites puérils et d'ailleurs religieux?

Dans l'histoire du monde, les martyrs qui supportaient au nom des principes bien de leur misérable chair, les tortures à l'esprit obtus, armés de leur seule br

Dans ces passages que nous avons l'analogie est frappante. En dehors de de quel côté est l'homme et de que savons peu sur ce qui se passe de nous préférons ignorer, si nous doutant pour reconnaître dans les tortures pages, — qu'elles soient romancées d'en face.

bois un peu plus haut et plus large qu'un homme y était attaché. Celui-ci était éclairé par une rampe de cinq fortes ampoules électriques fixées au plafond; le bois était troué par les balles et un peu de sciure tachée de rouille avait filtré entre les planches.

Les géoliers s'étaient retirés

# E NOUS CONNAISSONS MAL

atique ne peut entrer matériellement tant que parti politique. Dans une des parties ont le droit d'exister nul ne peut être traité comme un

si l'on commence à se demander qui se fonde sur le respect de la est tenue de respecter, au nom de ouvertement.

lème, nous bornant à constater que, pements réservés à des esprits qu- tous peuvent l'affronter au nom du ne fait-il pas plus de bruit autour i a le droit d'exister, mais non de bmmet?

le livre de Silviu Craciunas — mais rrlu de citer ici les titres — « Un last footsteps » (édit. anglaise) — ts occidentaux et distribué gratuite- salles de lecture etc... En Occident plus à l'injustice, aux tortures, aux tentaux le drame n'existe plus que tictn des auteurs de romans noirs. a fin de la dernière guerre et qui et des atrocités des chambres à gaz des peuples primitifs n'étaient que

ont toujours été du côté des nova- ptes qu'ils jugeaient supérieurs au que leur infligeaient des hommes talité.

extrait du livre de Silviu Craciunas, oute question de doctrine, on voit côté est la brute. Et si nous rrière le rideau de fer, si même ns, nous en savons assez cepen- res infernales décrites dans çes u non — le « style » du monde

arrière moi. On poussa quel- ue chose, qui fut mis en place vec un tintement métallique. 'essayai de maîtriser le trem- lement de mes genoux (en rinqant des dents et en serrant s poings, mes ongles s'enfon- uient dans mes paumes. Trois inutes se passèrent ainsi; un rdien me dit alors de me dé-

placer de gauche à droite. Je ne comprenais pas ce qu'il voulait, mais je m'exécutai tout de même. J'étais persuadé qu'ils allaient me tirer dans le dos.

« Pas comme ça! Pas comme ça! » crièrent-ils.

L'un d'eux s'approcha de moi et, me prenant par le bras, me montra que je devais tourner en rond dans l'espace exigu de ce boué de couloir. Puis reculant pour rejoindre les autres, il m'ordonna de commencer. A environ cinq mètres de l'endroit où je tournais inlassablement en rond, les gardiens avaient placé une table supportant de puissants projecteurs. Derrière elle, à l'abri de la lumière, ils gueulaient: « Plus vite! Plus vite! » en battant la mesure sur la table avec une baguette, à une cadence de plus en plus rapide. Je suivais le mouvement, enfermé dans ce cercle sans une seconde d'interruption. A chaque pas, j'avais l'impression de marcher sur des pointes de couteaux, j'en sentais les lames me traverser les talons, les petits os des pieds, les chevilles et les genoux. Je n'arrivais pas à comprendre ce que ces hommes me voulaient, pourquoi ils retardaient l'exécution. Mes pieds enflés me faisaient atrocement souffrir.

Après une demi-heure de ce manège, je m'écriai:

— Pourquoi ne tirez-vous pas? A quoi rime cette torture insensée?

— Ta gueule! Cours! Ah, tu croyais que tu t'en tirerais comme ça! Non! Non! T'as pas fini d'en voir de toutes les couleurs avant qu'on daigne te mettre une balle dans la peau. Tu ne la mérites pas encore. Plus vite! Plus vite!

Mon corps était contraint de

tourner en rond sans fin, sans répit, à une vitesse toujours plus grande et, dans ma tête, mes pensées en faisaient autant. Quand je ralentissais, les gardiens menaçaient de me battre. Le souvenir cuisant de leurs coups me faisait frémir de terreur, et je hâtais le pas.

Cela durait déjà depuis très longtemps quand un gardien apporta le déjeuner de mes bourreaux, ou peut-être était-ce leur dîner; j'entendis le tintement des verres, des assiettes et des couverts. Quelques heures plus tard j'entendis un mouvement qui me donna à penser qu'une nouvelle équipe venait prendre la relève. Après encore un long intervalle, ils se firent eux aussi servir un repas, et pendant tout ce temps-là je n'avais pas cessé ma ronde infernale. Chaque fois que je soulevais mon pied, il me faisait moins mal pendant un dixième de seconde, mais dès que le poids de mon corps portait à nouveau dessus, les pointes d'acier me transperçaient. Je ne sais combien d'heures se passèrent — cela me parut une éternité — avant qu'une voix, venue de derrière les lumières, m'ordonne: « Assis! ».

Je m'éroulai le long du mur sur le ciment glacé; j'aurais pu rester là jusqu'à la fin des temps. Un des gardiens — invisible sous sa gorgule et sa longue cape noire — m'apporta un morceau de pain et un quart d'eau qu'il posa par terre à côté de moi.

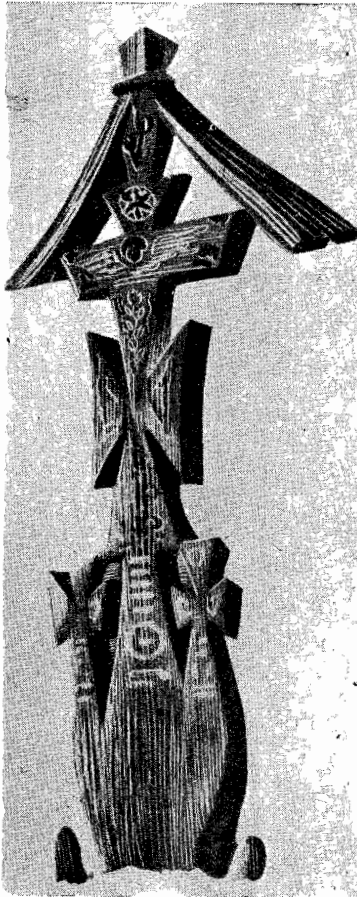
J'avais la gorge totalement sèche mais je me forçai à manger un peu et bus pour étancher la soif qui me dévorait tout le corps. Toutefois, ce qu'on m'avait donné aurait tenu dans une coquille de noix. J'avais à

peine reposé la gamelle par terre qu'un gardien fouetta la table de sa baguette en me criant: «Debout! Allons-y! Cours!».

**. . . tandis que les  
bourreaux mangent . . .**

Seuls les changements de gardiens et la venue de leurs repas me permirent d'évaluer que plusieurs jours et plusieurs nuits avaient passé depuis le début de mon supplice. Je ne prenais pas d'autre nourriture que le morceau de pain et le gobelet d'eau qu'on me donnait une fois par jour. Maintenant je n'arrivais même plus à manger autre chose qu'une pincée de mie. L'eau — voilà ce qui m'obsédait. Mes lèvres étaient crevasées par la soif; je n'avais plus de salive et mon corps commençait à se déshydrater. Plus on me forçait à courir vite, plus la force de gravité m'épuisait. Tout mon organisme était détraqué et sa lente destruction était beaucoup plus difficile à supporter que le genre de mort auquel je m'étais attendu.

Je me mis à délirer. Comme je sentais toujours des lames invisibles me transpercer les muscles, les os et les nerfs, je ne pouvais pas courir plus de quelques heures avant d'être obligé de me raccrocher aux murs et, tout de suite après, de retomber à quatre pattes. Mon horizon devint de plus en plus étroit et de plus en plus sombre, jusqu'à se limiter au ciment couleur de cendre du sol poli par mes pas. Puis, soudain, celui-ci se transforma. A sa surface scintillaient de petites flammes d'or, comme celles des cierges que l'on voit à l'église devant l'autel. Je voulais prier, mais j'avais l'impression que mes lèvres, et jusqu'à mon âme étaient scellées. Puis dans mon délire, je me vis étendu sur des roches calcaires inondées de so-



*Une des innombrables croix de bois, oeuvres des paysans roumains, qui ont été détruites en grande partie par les communistes.*

leil, dans les crevasses desquelles poussaient des fougères blanches. Ma présence réveilla des vipères noires qui dormaient au soleil; elles se levèrent toutes ensemble, en redressant la tête pour m'attaquer. Voulant leur échapper, je me traînais, terrorisé, de plus en plus vite, jusqu'à ce que je me cogne la tête contre le mur du corridor. Les vipères me suivaient toujours; je cassai une branche d'un noisetier qui se trouvait sur mon

chemin et à l'aide de cette arme dérisoire, j'essayai de les tenir en échec. Je voulais les frapper à la tête, mais mon rameau pliait et je ne parvenais pas à les atteindre. Je continuai donc à courir sur les cailloux tranchants quand, soudain, je vis derrière un moulin à eau un étang, à moitié caché par un rideau d'arbres élevés. Rassemblant ma dernière once de force, je me jetai dans l'eau glacée et, la tête plongée, je surveillai les vipères qui attendaient de me voir réparaître.

Je me rendis compte que j'étais dans un bain où les gardiens me plongeaient et me replongeaient, pour me ranimer. Quand je fus un peu remis, le cercle vicieux recommença — courir, glisser, tomber et me traîner en rond à quatre pattes... Maintenant j'étais sur un tapis volant, flottant au-dessus des champs, des collines et des villages, jusqu'aux bords du lac de mon enfance où le saule m'attendait. Grimpé dans ses branches, je contemplais l'eau transparente, jusqu'à ce qu'un nuage éclate en emplissant la vallée de son vacarme et que la tornade m'arrache à ma branche d'arbre...

Les plus mauvais moments arrivèrent lorsque les gardiens prenaient leurs repas. A leur table j'entendais le bruit du bouchon et le tintement de la bouteille sur le verre. Ils élevaient la voix pour parler des choses délicieuses qu'ils mangeaient ou s'écriaient: «Que c'est bon, l'eau minérale glacée!» ou: «Un peu de vin blanc avec de l'eau gazeuse?» J'avalais le reste de salive que j'arrivais encore à sécréter et j'essayais de combattre mon obsession et le sadisme de mes bourreaux. Mais bientôt, je me retrouvais à nouveau en train de flotter au-dessus d'une nappe d'eau, plon-

geant dans un monde d'algues et de plantes exotiques au fond de l'océan, nageant parmi des monstres marins, des pieuvres ou d'énormes requins, jusqu'à ce qu'un bruit — le cliquetis d'un verre ou une voix — me ramène à ma course sans fin sous le feu des projecteurs.

**. . . mais l'esprit veille,  
indomptable**

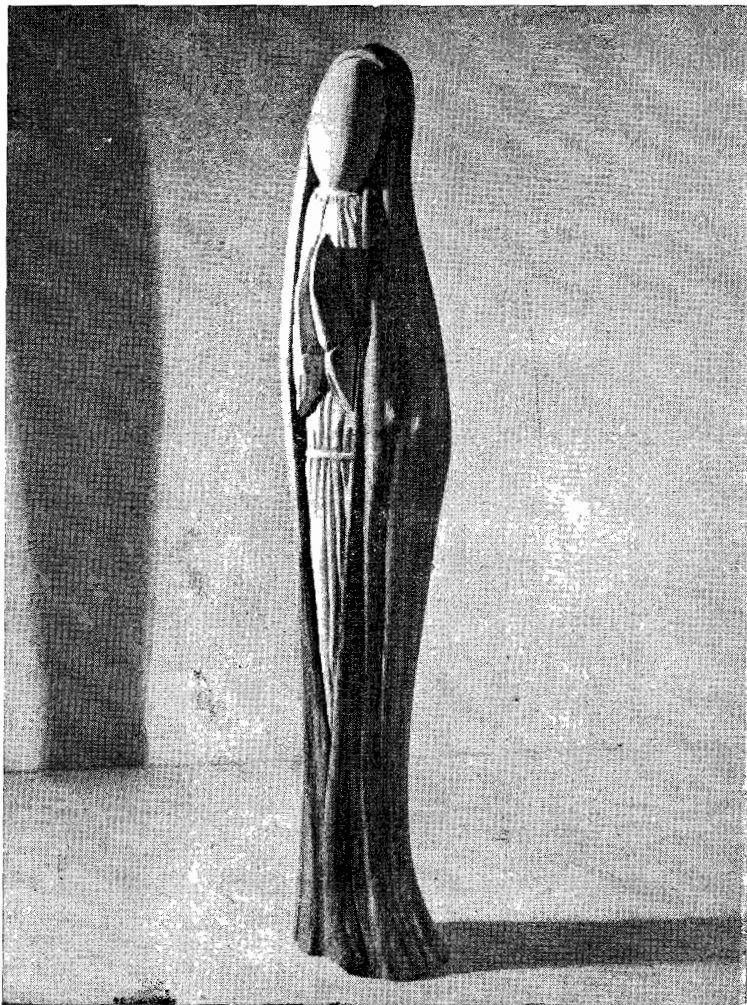
Ces hallucinations étaient causées par la déshydratation progressive de mon organisme. Le peu d'eau que l'on m'accordait me paraissait un don du ciel. Je suppliai le gardien de m'en donner ne serait-ce qu'une goutte de plus, mais il répondait: « Dès que vous serez prêt à parler à la Commission, on vous accordera tout ce que vous voudrez ».

Chaque fois que je reprenais connaissance dans la baignoire, j'essayais de boire, mais les geôliers me fermaient la bouche de leurs mains et me sortaient de l'eau dès que j'ouvrais les yeux. On me conduisait très rarement aux toilettes, mais je projetai à présent de profiter du moment où j'aurais tiré la chaîne pour prendre un peu d'eau dans le creux de ma main. Je tremblais d'impatience pendant que les gardiens m'escortaient dans les couloirs et me poussaient dans le réduit. Maintenant je vais actionner la chasse-d'eau et boire tout mon saoul de l'eau.. de l'eau.. toute l'eau de la citerne». Mais comme je levai le bras pour atteindre la chaîne, je fus pris d'une faiblesse. J'appuyai mon front sur le mur et, à ce moment-là, un courage soudain m'envahit. Je restai encore une seconde dans cette position, puis après avoir déclenché la cataracte, je regardai calmement et pour ainsi dire avec indifférence, le précieux liquide s'écouler. Je me dis: Je conserve ma dignité. A cet instant précis, le gardien ouvrit la porte à toute volée et me poussa dehors. Mes bourreaux

s'étaient probablement attendus à me surprendre en train de boire. Ils savaient à quelles solutions humiliantes un homme amené au bord de la folie peut

avoir recours. Une fois qu'un prisonnier avait perdu tout respect humain, ils savaient que l'heure de sa capitulation était proche.

*Cette petite vierge sculptée sur bois est l'oeuvre d'un héros de l'exil roumain, Oliviu Beldeanu auteur du coup de main tenté à la Légation communiste roumaine de Berne qu'il occupa pendant*



*48 heures. Après avoir expié sa «faute» dans une prison suisse, Beldeanu a été enlevé par les Russes, grièvement blessé à coups de revolver et emmené en Roumanie. Depuis plus de 2 ans on ne sait rien de lui.*

# Le conseil de la FAO propose deux sièges supplémentaires pour l'Afrique

Le Conseil de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture), a voté en juin une résolution demandant formellement à la Conférence générale des Etats membres de l'Organisation, qui doit se réunir cet automne, de porter de 25 à 26 le nombre des membres du Conseil et de réserver ce siège supplémentaire à un pays d'Afrique. Il a également prié le Conférence d'envisager la création d'un 27ème siège destiné lui aussi à l'Afrique, et d'examiner l'opportunité d'un plus grand élargissement de la composition du Conseil. Dans le cadre d'un plafond proportionnel au tiers du nombre des pays membres de l'Organisation, la Conférence, en tant qu'organe souverain de la FAO, est en effet seule habilitée à prendre ces décisions.

Sur 82 membres de plein exercice, la FAO compte déjà 10 pays africains (Cameroun, Ghana, Guinée, Libéria, Maroc, Nigéria, Somalie, Soudan, Togo, Tunisie) auxquels s'ajoutent 6 membres associés également africains (Gabon, Mali, Madagascar, Rhodésie-Nyassaland) à devenir membres de plein exercice. Par ailleurs, sept autres pays d'Afrique (Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine) ont présenté leurs candidatures pour être admis à la FAO. Si ces demandes sont agréées par la Conférence, elles porteraient à 22 plus un membre associé la représentation des pays africains au sein de la FAO, et à 95 le nombre total des pays membres. Il est même possible que d'ici à la Conférence d'autres pays africains fassent acte de candidature.

Devant cet éventuel accroissement des effectifs de l'Organisation, le Conseil s'est déclaré partisan d'élargir, de façon générale, la composition du Conseil, afin, notamment, d'y assurer une plus large représentation du continent africain qui y dispose actuellement de 2 sièges, contre 5 à l'Asie, 7 à l'Europe, 5 à l'Amérique Latine, 3 au Proche-Orient, 2 à l'Amérique du Nord et 1 au Pacifique du sud-ouest.

Cependant, l'admission de nouveaux membres étant une prérogative de la Conférence dont le Conseil ne saurait préjuger il ne s'est pas considéré en droit, en l'état actuel des choses, de proposer formellement à la Conférence la création de plus d'un siège additionnel. Mais devant le grand nombre de candidatures émanant

d'états africains, il n'en est pas moins recommandé à la Conférence de considérer l'opportunité de créer au moins un autre siège supplémentaire qui serait attribué à l'Afrique. Si la Conférence est d'accord cela porterait donc à un minimum de 27 le nombre des membres du Conseil, dont au moins quatre sièges pour l'Afrique.

Après avoir statué sur l'admission des nouveaux membres, la Conférence, sera donc appelée à juger de l'opportunité d'élargir encore plus la composition du Conseil, et à répartir entre les différentes régions les nouveaux sièges qu'elle aurait décidé de créer. Le Conseil a rappelé qu'un plafond a été fixé pour le nombre des sièges au Conseil qui ne devrait pas dépasser le tiers des effectifs de l'Organisation.

## L'Europe menacée de nouvelles épizooties

Diverses maladies animales qui jusqu'ici ne s'étaient manifestées qu'en certains endroits strictement localisées ont brusquement fait leur apparition dans le reste du monde où leur propagation inattendue fait peser de graves menaces sur le cheptel. Des spécialistes venus de quarante pays actuellement menacés se sont réunis à Ankara (Turquie) du 19 au 21 juin, sous les auspices de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et de l'Office International des Epizooties afin de se concerter sur les moyens de parer au danger.

Il s'agit, dans de nombreux cas, de virus d'origine africaine. Entre autres, la peste équine, considérée comme une maladie typiquement africaine, s'est propagée depuis 1959 dans

presque tout le Proche et Moyen Orient (Afganistan, Pakistan occidental, Iran, Iraq, Syrie, Jordanie, Arabie Séoudite, Turquie, Chypre) faisant des dizaines de milliers de victimes et provoquant de véritables ravages. On peut craindre que l'épizootie ne s'étende à l'Europe si des mesures ne sont prises pour arrêter ce fléau.

La peste porcine, également d'origine africaine, a déjà fait son apparition en Europe, où elle cause les plus graves inquiétudes car elle provoque une mortalité pratiquement de 100% et on ne connaît actuellement aucun vaccin pour lutter contre elle. La seule mesure consiste dans l'abattage massif des animaux atteints ou contaminés. L'année dernière 120.000 porcs ont dû être abattus en Espagne et 16.000 au Portugal.

## Pour améliorer les plantes cultivées

Une soixantaine de botanistes de trente nationalités différentes se sont réunis à Rome du 10 au 20 juillet pour étudier, sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) les problèmes relatifs à la prospection des plantes et à l'introduction de variétés nouvelles. La convocation de cette réunion technique représente l'aboutissement des travaux que l'Organisation a accomplis ces dernières années afin de promouvoir la collaboration internationale dans cet important domaine de l'amélioration des plantes cultivées et de la phytogénétique.

De nombreux spécialistes estiment en effet que des mesures s'imposent pour préserver les formes primitives des plantes cultivées et des espèces sauvages qui sont en voie de disparition rapide dans certaines régions. Le besoin se fait également sentir d'organiser des services nationaux de récolte et de collection de plantes dans le cadre d'un système international et éventuellement d'organiser de concert des expéditions de recherche de plantes nouvelles pouvant soit être utilisées directement en cultures soit servir de souches pour la création de variétés améliorées.

## Augmentation des échanges soviétiques de produits agricoles et autres durant la période 1955-1959

Augmentation de 100 pour cent avec les pays non communistes et de 54 pour cent avec les pays communistes.

Les échanges de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques avec les pays non communistes ont presque doublé entre 1955 et 1959; ils ont passé en valeur, de 1.343 millions de dollars à 2.600 millions de

## Les travaux du Congrès du Peuple Européen

Faisant suite au Congrès «Europa 61», sur le progrès technique et les Etats nationaux, qui s'est tenu les premiers jours de juillet à Turin, sous la présidence de M. Colonetti, s'est réuni le Comité Permanent du Congrès du Peuple Européen, conjointement au Comité Central du Mouvement Fédéraliste Européen, sous la présidence de M. Mouskhely.

Après un rapport du Délégué Général Altiero Spinelli sur la situation politique générale, plusieurs décisions ont été prises et notamment, on a décidé comme suit le calendrier des prochaines réunions internationales:

- fin septembre se réunira à Paris, le Bureau pour préparer le plan de l'activité future, concernant surtout les élections des délégués du Congrès du Peuple Européen, fixées en automne prochain,
- en novembre, se réunira de nouveau le Comité Permanent, en vue d'examiner les nouvelles propositions qui auront été élaborées entre temps, portant sur la fusion du M.F.E. et les méthodes de l'action fédéraliste,
- en février 1962, se réunira à Lyon la 5ème session du Congrès du Peuple Européen, conjointement avec la 9ème Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen.

La réunion s'est en outre prononcé, sur proposition du Secrétaire de la Commission allemande, Hartmann, contre l'attitude du maire de Frankfurt visant à empêcher que l'on y tienne les élections des délégués du Congrès du Peuple Européen.

L'Assemblée, sur proposition du Secrétaire Général du M.F.E., Delmas, a pris ensuite position pour la suspension des rapports du M.F.E. avec le Mouvement Européen, au niveau international, en attendant que la réunion de février puisse en délibérer définitivement.

Finalement, le Secrétaire Général du C.P.E., Bolis, a fait connaître les résultats obtenus aux élections de printemps: 600.000 électeurs du Congrès, 20 régions représentées et plus de 327 délégués.

Avant ces séances, le Bureau s'était réuni pour l'examen des questions internes concernant la vie du Congrès.

dollars. Les exportations soviétiques vers les pays non communistes ont augmenté de 90 pour cent et les importations de près de 100 pour cent.

Ces données sont tirées d'un article spécial sur la part des produits agricoles dans le commerce extérieur de l'URSS, publié dans le numéro de juin du Bulletin mensuel de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture «Economie et Statistiques agricoles».

Selon d'autres données de la FAO, qui ne se trouvent pas

dans cet article, entre 1955 et 1959, les échanges globaux de l'URSS avec les pays communistes ont augmenté de 54 pour cent. En valeur, au taux officiel de 4 roubles pour un dollar des Etats-Unis, ils ont passé de 5,1 milliards de dollars à 7,9 milliards de dollars. Les exportations soviétiques vers les pays communistes ont augmenté de 51,0 pour cent et les importations de 56,7 pour cent.

Les trois principaux partenaires commerciaux de l'URSS étaient en 1959, la Chine continentale (8.219 millions de rou-

## La charte sociale de l'Europe est adoptée

La Charte Sociale qui était à l'étude depuis plusieurs années au sein du Conseil de l'Europe, a été mise au point et adoptée par le Comité des Ministres des Seize.

Le Comité des Ministres s'est réuni en juillet à Strasbourg au niveau des Délégués, sous la présidence de M. Felician PRILL (République Fédérale d'Allemagne).

La Charte est le pendant sur le plan social de ce que la Convention Européenne des Droits de l'Homme est sur le plan des libertés fondamentales. Elle proclame les droits suivants:

- droit au travail, à des conditions de travail équitables;
- à la sécurité et à l'hygiène dans le travail,
- à une rémunération équitable,
- à la protection des enfants et des adolescents,
- à l'orientation et à la formation professionnelle,
- à la sécurité sociale,
- à l'assistance sociale et médicale,
- à la protection de la famille, de la mère et de l'enfant,
- à la protection et à l'assistance aux travailleurs migrants,
- à la formation de syndicats et à la négociation collective,
- et, pour la première fois dans un traité international, au droit de grève.

La Charte Sociale du Conseil de l'Europe, établie par les gouvernements membres du Conseil, en accord avec l'Assemblée Consultative après consultation des experts nationaux et des représentants des Syndicats patronaux et ouvriers, ouvre une période nouvelle dans l'histoire des droits des travailleurs européens.

La Charte sera signée solennellement par les représentants des gouvernements en automne à Turin, où se tient l'exposition internationale «L'homme au travail», organisée à l'occasion du Centenaire de l'Unité italienne.

(suite de la page 15)

bles) l'Allemagne de l'est (7.678 millions de roubles) et la Tchécoslovaquie (4.740 millions de roubles). « Dans le commerce total de l'URSS, prgs de la moitié revient à ces trois pays, un quart aux autres démocraties populaires et un quart au reste du monde ». (Toutefois, en 1960 les exportations chinoises de produits agricoles vers l'URSS ont subi une réduction en raison de la mauvaise récolte).

### Commerce des produits agricoles.

Dans le secteur du commerce des produits agricoles, toujours selon l'article, l'Allemagne de l'est et la Tchécoslovaquie ab-

sorbent 52 pour cent des exportations soviétiques, les autres démocraties populaires 23 pour cent et le reste du monde 25 pour cent.

Dans les importations agricoles de l'URSS, la part de produits chinois a été de 37 pour cent, tandis que les pays non communistes ont couvert presque tous les besoins en caoutchouc et en coton. En 1959, la Chine a fourni 41 pour cent des fruits, 48 pour cent des oeufs, 58 pour cent du thé, 73 pour cent de la viande, 82 pour cent des graines oléagineuses et 95 pour cent du riz importés par l'URSS, par contre, n'exporte guère de produits agrico-

les vers la Chine continentale.

Quant aux échanges avec les autres pays, dit l'article, les principales exportations de produits agricoles vers l'Europe occidentale sont représentées par des céréales: un sixième à un quart des exportations soviétiques de céréales panifiables et une forte part des exportations de céréales fourragères. L'URSS a vendu aussi à l'Europe occidentale un cinquième de son coton et la moitié de son lin et de ses oléagineux. Les importations de produits agricoles en provenance de l'Europe occidentale ont été très faibles et n'ont représenté en 1959 que 2,4 pour cent des importations agricoles soviétiques,

Les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont offert principalement des produits tropicaux que l'URSS ne produit pas. Pendant plus de 40 ans, les achats de ces produits par l'URSS avaient été faibles, mais la situation a changé récemment, dit l'article. L'URSS envoie en échange à ces pays des produits industriels en leur offrant des crédits remboursables en général en 12 ans et à l'intérêt de 2,5 pour cent.

D'Amérique latine, l'U.R.S.S. importe presque exclusivement des produits agricoles. Entre 1955 et 1959, la valeur de ces importations a oscillé entre 200 et 300 millions de roubles. Elles consistaient principalement en laine, peaux et sucre brut. Les exportations soviétiques vers l'Amérique latine n'ont pas dépassé 5 millions de roubles: il s'agissait de coton, lin et chanvre vendus à l'Argentine et au Paraguay.

Vers les pays d'Asie et d'Afrique, les exportations soviétiques des produits agricoles ont atteint une valeur d'environ 200 millions de roubles: elles consistaient surtout en blé et sucre, un peu de coton et de lin. Les importations soviétiques de produits agricoles en provenance de ces deux régions sont passées de 410 millions de roubles en 1955 à 1.528 millions de roubles en 1958.

# Le IX<sup>E</sup> Congrès international des Communications

(Octobre 1961)

Ce neuvième « Congrès International des Communications » vient confirmer encore une fois l'utilité et la vitalité de cette initiative qui, voulue et réalisée par le « Civico Istituto Colombiano », a rencontré la faveur d'un vaste public et suscité un très vif intérêt parmi les spécialistes et les techniciens des deux mondes.

Non seulement le Congrès répond aux exigences de l'information scientifique sur le développement, les progrès, les perfectionnements possibles ou déjà atteints dans un domaine aussi vaste et aussi sensible que celui des Communications, mais encore il en envisage les aspects moraux dont l'importance pratique donne aux conquêtes de la science une valeur hautement civilisatrice et, par là, hautement humaine.

Aussi les communications sont-elles étudiées, dans une vision panoramique, non seulement comme facteur technique en soi, si prodigieux soit-il, mais surtout comme moyen de transport et de connaissance entre nations, dans la ferme intention de contribuer à rapprocher les hommes entre eux, afin que, se connaissant mieux, ils puissent mieux s'entendre et hâter, dans la concorde des esprits et des oeuvres, l'avènement de la coexistence pacifique entre tous les peuples.

## CALENDRIER DU CONGRÈS

8 OCTOBRE

10 heures - Séance inaugurale — Discours de bienvenue du

Maire de Gênes.

Allocutions du Sénateur *Guido Corbellini*, Professeur de Transports à l'Institut Polytechnique de Milan, Président du Congrès, et Représentant du Gouvernement.

Discours d'ouverture du Prof. *Giovanni Polvani*, Président du Conseil National des Recherches sur le sujet: « La contribution de la science au problème général des communications ».

## COMMUNICATIONS MARITIMES

Président Sav. del Lavoro Ing. *Ernesto Fassio*, Gênes; Vice Présidents: Prof. *Sergio Ferrarini*, de l'Université de Gênes, Avv. *Luigi Fodale*, Gênes.

10 heures - Début des travaux. Rapporteur: Avocat, Prof. *Francesco Berlingeri*: « La propulsion nucléaire dans le droit de la navigation ».

## COMMUNICATIONS TERRESTRES PAR ROUTE

Président: Sen. Ing. Prof. *Guido Corbellini*, Ordinaire de Transports à la Faculté de Milan. Vice Présidents: *Amedeo Cuttica*, Vice Directeur Général des Chemins de Fer de l'Etat - Prof. Ing. *Agostino Capocaccia*, Directeur de l'Ecole des Ingénieurs de Gênes.

10 heures - Début des travaux. Rapporteur: Dr. *Fritz Heller*, Conseiller du Ministère Fédéral pour le Trafic (Bonn).

## COMMUNICATIONS SPATIALES

Communications spatiales - Président: Prof. G. *Arturo Crocco*; Vice Présidents: Ing. Prof. *Cesare Cremona* de l'Université de Rome et de l'Académie Aéronautique de Nisida, Dr. Ing. *Filippo Salza* de l'Université de Rome.

10 heures - Début des travaux.

Rapporteur: Prof. *Cesare Cremona* de l'Université de Rome. Sujet: « Réalité et perspectives de l'Ere Spaciale ».

## COMMUNICATIONS TERRESTRES PAR FER

Président: Sen. Ing. Prof. *Guido Corbellini*, Ordinaire de Transport à la Faculté de Milan; Vice Présidents: *Amedeo Cuttica*, Vice Directeur Général des Chemins de Fer de l'Etat, Prof. Ing. *Agostino Capocaccia*, Directeur de l'Ecole des Ingénieurs de Gênes.

10 heures - Début des travaux. Rapporteur: M. *Louis Armand*, Secrétaire Général de la N.I.C. Sujet: « Etudes et expériences destinées à l'amélioration des services ferroviaires ».

## COMMUNICATIONS AERIENNES

Communications aériennes. Président: Sen. *Giuseppe Caron*. V. Présidents: Prof. Ing. *Giode Gênes*, Prof. Dott. *Alfredovanni Casiraghi* de l'Université *Crocco* de l'Université de Rome.

10 heures - Début des travaux.

Rapporteur: un fonctionnaire de la F.A.A. (Federal Aviation Agency). Sujet: « *Problèmes nouveaux dans la sécurité de vol avec références à la vitesse augmentée et à la densité du trafic aérien* ».

### TELECOMMUNICATIONS

Président: Prof. Ing. *Algeri Marino* de l'Université de Rome. Vice Présidents: Prof. *Giuseppe Francini* de l'Université de Padoue, Gen. Prof. Ing. *Carlo Micheletta* de la Fondation « U. Bordoni », Rome.

10 heures - Début des travaux. - Introduction du Président, Prof. *A. Marino*, sur les travaux de la Section, consacrés aux modernes critères de développement et d'exploitation des réseaux nationaux et internationaux et à la transmission des données. Rapporteur: *M. H. Williams* du General Post Office de Londres.

Subj. t: « *Critères adoptés dans le projet, l'entretien et l'exploitation du réseau téléphonique du Royaume Uni et notice sur le système actuel de tarifs* ».

### 12 OCTOBRE

10 heures - Clôture du Congrès. Proclamation du Prix International des Communications « *Christophe Colomb* ». Discours de clôture du Président du Congrès, *M. Guido Corbellini*. Vote de la motion finale. Remise des prix attribuée aux « meilleurs » mémoires présentés au Congrès.

Remise des prix aux amateurs sans-filistes.

21 heures - Palais Tursi: Réception offerte par la Municipalité de Gênes. - Remise des Prix Internationaux des Communications, du Violon, du

## Rentrée de l'assemblée consultative en septembre à Strasbourg

Le calendrier de la session d'automne de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe a été adopté au début de juillet par le Bureau et la Commission Permanente de l'Assemblée, qui ont siégé à Paris.

L'Assemblée Parlementaire Européenne (les Six) siègera les 18 et 19 septembre pour examiner l'accord d'association entre la Communauté Européenne et la Grèce. Les 19 et 20 septembre aura lieu la réunion jointe des deux Assemblées (les Six et les Seize), qui examinera le rapport d'activité de l'Assemblée Parlementaire Européenne, les rapports de MM. Malvestiti, Hallstein et Hirsch, respectivement: Présidents de la Haute Autorité de la C.E.C.A., de la Commission de la Communauté Economique Européenne et de la Commission de la Communauté Européenne de l'Energie

Le 21 septembre, l'Assemblée Consultative du Conseil Atomique de l'Europe adoptera les amendements au Statut du Conseil entraînés par l'admission de la République de Chypre. Le drapeau de Chypre prendra place parmi ceux des Etats membres qui flotteront en temps de session devant la Maison de l'Europe.

L'Assemblée entendra une communication du Président en exercice du Comité des Ministres, M. von Brentano. Elle discutera les problèmes agricoles, la coopération avec les pays en voie de développement, la situation dans les nations européennes non-représentées au Conseil de l'Europe, les problèmes de la pollution de l'atmosphère et elle élira de nouveaux membres de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le lundi 25 septembre et le mardi 26, l'Assemblée procédera à un débat général sur la coopération politique européenne et le problème des relations économiques entre les pays européens.

Les questions intéressant le domaine culturel, la situation des réfugiés, l'évolution démographique, les problèmes des autorités locales et régionales seront discutés pendant les journées du mercredi 27, du jeudi 28, éventuellement, du vendredi 29.

Trente-cinq sujets sont inscrits à l'ordre du jour de cette partie de la session au cours de laquelle M. Landahl, Ministre de l'Education du Land de Hambourg, fera rapport sur la Deuxième Conférence Européenne des Ministres de l'Education.

Sport et des Amateurs sans-filistes. Message du Maire de Gênes aux Liguriens et aux Italiens dans le monde. Le Lau-

réat du « *Prix International du Violon* » donnera un récital exécuté sur le violon de Paganini.

*suite a page 19*

## RÈGLES

*Textes des relations et contributions.* — Les textes des relations et des contributions envoyées en temps utile à l'Institut seront distribués, aux Congressistes, en épreuves provisoires, le jour même de l'ouverture du Congrès.

Les auteurs sont priés de faire parvenir à l'Institut, avec les textes des relations et communications, les résumés respectifs en italien, français, anglais et allemand. Ces résumés seront publiés dans les épreuves qui seront distribuées aux Participants; et, par la suite, dans les « Actes Officiels ».

Enfin, à cause des exigences dues la publication et à la distribution du « Bulletin d'Information » concernant le Congrès, dont la diffusion sera faite au plus tôt, on est prié vivement de nous faire parvenir à la date du 15 Août 1961, les titres des relations ou communications.

*Service de traduction.* — On a disposé dans la Salle du Congrès un service de traduction simultanée dans les langues: Allemande, Anglaise, Française, Italienne et Russe.

*Projection.* — La Salle du Congrès est pourvue d'une installation complète pour projection de diapositives, films ou d'autre genre. On prie les Contributeurs de faire connaître au plus tard au 25 September 1961 le type de projection qu'ils désirent, ainsi que les dimensions des images à être projetées.

On a fixé aux Communications les limites suivantes:

— Pour les Contributions: 20 minutes;

Pour les Interventions (improvisés): 10 minutes.

Il est prévu de distribuer à temps un second Mémoire, contenant des détails supplémentifs sur l'organisation du Congrès, ainsi que:

— la liste des adhésions;  
— la liste des « contributions »;

— les initiatives éventuellement destinées à illustrer et mieux démontrer les sujets en discussion;

## Programme européen «Blue-Streak»

Le gouvernement fédéral a décidé de participer à la construction de la fusée spatiale «Blue Streak» dont la mise en oeuvre en Angleterre est considérée comme un programme européen. Il s'agit de l'étude, devant porter sur cinq années, d'une fusée destinée au lancement de satellites à des fins pacifiques, et dont le financement est estimé à 785 millions. A ce programme participeront l'Angleterre, la France, l'Italie, la République fédérale, la Belgique, la Hollande, les pays scandinaves, la Suisse et l'Espagne. La République fédérale supporterait 20% des frais, soit annuellement 30 millions.

Le gouvernement fédéral a fait examiner ce projet par douze experts et économistes, craignant qu'il ne s'agisse d'une construction déjà dépassée. On ne méconnaît pas non plus qu'il serait vraisemblablement possible d'acheter à meilleur compte en Amérique une fusée moderne. Toutefois la participation directe à ce projet doit permettre à la technique allemande de réaliser de précieux enseignements dans la technique des fusées. C'est la raison pour laquelle les experts ont donné un avis favorable. Le gouvernement fédéral considère également ce projet comme le moyen de créer une sorte de communauté européenne pour les fusées destinées à des fins pacifiques, devant contribuer à renforcer l'unité européenne. Sa décision est fondée sur l'espoir de voir, parallèlement au projet «Blue Streak», se développer d'autres programmes d'études de procédés modernes, auxquels une part importante sera réservée à l'industrie allemande, ainsi qu'une étroite coopération entre la nouvelle organisation et les Etats-Unis.

— le programme définitif des manifestations relatives à l'hospitalité réservée à MM. les Congressistes.

*Projection de documentaires.* — La projection de documentaires et de courts-métrages aura lieu pendant le Congrès, à des heures appropriées et dans une salle spécialement préparée. Elle mettra en évidence le développement et les progrès atteints dans le domaine des Communications, et illustrera les:

— Communications terrestres: par fer - par route - navigation fluviale

— Communications maritimes

— Communications aériennes

— Communications spatiales

— Telecommunications

Les demandes de programmation doivent parvenir au «Civico Istituto Colombiano» - Secrétariat IX Convegno Internazionale delle Comunicazioni, Palazzo Tursi, Gênes - le 15 Septembre 1961 au plus tard.

### *bulletin européen*

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable: GIORGIO DEL VECCHIO

Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME

Tél. 672.578

### ABONNEMENTS

Italie . . . . . Lires 2000

Etranger . . . . . Dollars 3,—

ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000

ABONNEMENT D'HONNEUR, 10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par:

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/21/951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

*ant collaboré...*

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, B. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de Jong, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORRETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WIGNANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.